

Paris, juin 2008 : Congrès de fondation du parti ouvrier indépendant

REPÈRES

■ **Le 10 avril 2007**, Gérard Schivardi, maire de Mailhac et conseiller général de Ginestas (Aude), et Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs, lancent un appel posant la question : "L'heure n'est-elle pas venue de reconstruire un authentique parti ouvrier ?"

■ **Le 21 avril**, à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, cet appel est rendu public avec les 74 premiers participants au comité provisoire pour un parti ouvrier. Parmi ceux-ci, des maires, des militants ouvriers de toutes tendances, des syndicalistes, des militants laïques.

■ **Le 6 mai**, après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, Gérard Schivardi et Daniel Gluckstein, dans une déclaration, affirment : "L'heure est à la reconstruction." A cette date, le comité provisoire compte 227 participants.

■ **Le 7 mai**, publication du premier bulletin de discussion.

■ **Le 3 juin**, le comité provisoire pour un parti ouvrier se réunit pour la première fois à Ivry. Il décide de convoquer la convention ouvrière et socialiste.

■ **Le 30 juin**, le comité provisoire adopte un appel-pétition à reconquérir la Sécurité sociale de 1945 : "Non aux franchises, non à la TVA sociale, retour des 200,1 milliards d'euros d'exonérations patronales dans les caisses de la Sécu..." Il adopte un communiqué : "Non au nouveau traité européen et à tout traité."

■ **Le 30 septembre**, le comité provisoire décide d'organiser des réunions publiques dans tout le pays, un meeting à caractère national le 16 novembre à Paris. Il décide de soumettre aux comités qui préparent la convention un projet de manifeste pour un parti ouvrier.

■ **Les 24 et 25 novembre**, 236 délégués, 14 observateurs et 43 invités, venus de 73 départements (mandatés par 8 026 travailleurs des villes et des campagnes, jeunes et militants de toutes tendances, qui, dans 92 départements, avaient pris leur carte de participation à la convention) ont constitué, à Saint-Ouen, la Convention pour un parti ouvrier indépendant.

La convention décide de convoquer le congrès constitutif du parti ouvrier indépendant entre mai et juin 2008.

Pour tout contact :

Dans l'attente d'une boîte postale, écrire à :

COMITÉ PERMANENT POUR UN PARTI OUVRIER

• Daniel Gluckstein, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

• Gérard Schivardi, 9, route de Pouzols, 11120 Mailhac.

• E-mail : copo2007@wanadoo.fr
Site internet : www.conventionouvriereetsocialiste.com

Pour tout versement financier : chèque à l'ordre de Micheline Guillemette.

Les 24 et 25 novembre 2007, une convention ouvrière et socialiste a rassemblé des délégués des comités de tout le pays. Cette convention s'est réunie alors que le gouvernement Sarkozy-Fillon, appliquant les directives européennes, multiplie les coups les plus meurtriers contre les retraites, la Sécurité sociale, les salaires, les statuts, l'ensemble des droits et garanties arrachés par les travailleurs.

A ces attaques, les travailleurs ne peuvent répondre que par la lutte de classe dans l'unité

Le combat engagé pour la construction d'un authentique parti ouvrier indépendant s'inscrit nécessairement dans l'aide apportée à cette recherche vitale de l'unité contre le démantèlement de toutes les bases de la démocratie et de la civilisation humaine.

C'est dans ce contexte que notre convention a discuté puis adopté ce projet de manifeste. Elle le soumet à la libre discussion des comités, des 8 026 qui ont pris une carte de préparation de la convention, et, au-delà, de tous ceux qui, confrontés à la crise politique, recherchent une issue conforme aux intérêts du mouvement ouvrier et démocratique. Ce projet de manifeste est soumis à la discussion préparatoire pour le prochain congrès constitutif du parti ouvrier indépendant.

Manifeste pour un parti ouvrier indépendant

adopté par la convention des 24 et 25 novembre 2007
et soumis à la discussion préparatoire au congrès de fondation

DE quelque côté qu'ils tournent leurs regards, les travailleurs et les peuples constatent que ce qu'on appelle « la mondialisation » de l'économie, si elle a généralisé la course effrénée aux profits, se traduit d'abord pour les salariés par une dégradation accrue de leurs conditions de vie et de travail, au point de faire peser des craintes sur leur avenir et celui de leurs enfants. Conséquence directe de cet état de fait, la situation mondiale se caractérise par une offensive profondément réactionnaire contre le salariat et les acquis sociaux. Offensive qui prend des formes de plus en plus brutales et inquiétantes, menaçant la démocratie, la liberté et la paix :

- guerres d'Irak, d'Afghanistan, guerres prétendument ethniques en Afrique noire et dans les Balkans, guerre d'Iran envisagée par le ministre des Affaires étrangères ;

- démantèlement des nations ;

- destruction d'industries nationales entières, de l'agriculture, de la pêche, destruction d'emplois par millions ;

- remise en cause généralisée de toutes les garanties collectives arrachées par la classe ouvrière : régimes de protection sociale (retraites, Sécurité sociale, code du travail, etc.), conventions collectives, statuts, etc. ;

- remise en cause de toutes les formes de la démocratie politique ; le rôle des

députés des Parlements étant réduit à un rôle subsidiaire, les décisions de l'Union européenne s'imposent directement à toutes les nations.

Cette remise en cause a eu, entre autres, pour effet la destruction des offices publics d'HLM, des crèches municipales, des écoles maternelles et primaires, des bureaux de poste, des maternités et des hôpitaux publics de proximité, des administrations républicaines (équipement, finances, etc) et de tous les services publics (eau, etc.)

En outre, l'Union européenne prétend associer les organisations syndicales à la remise en cause de tous les acquis sociaux au sein d'une gouvernance commune au nom d'un intérêt prétendument général.

Aujourd'hui comme hier, les maux qui frappent l'humanité et la menacent dans son existence même ont une même cause : le système d'exploitation capitaliste fondé sur la propriété privée des moyens de production. C'est bien cette appropriation privée qui permet la délocalisation de la production et des emplois au gré de la recherche du meilleur profit, contre les besoins vitaux des populations et des nations.

Tandis qu'à un pôle de la société les fonds de pension et les grands groupes spéculateurs, ainsi que les multinationales, s'enrichissent chaque jour davantage (dans les dix dernières années, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes

de France a triplé), à l'autre pôle (y compris dans des pays industrialisés comme l'Allemagne, la France et les Etats-Unis), la pauvreté ne cesse de s'étendre (de 1 à 3 millions de foyers américains risquent de perdre leur logement).

Face à une telle situation, à un chaos grandissant, l'action contre la guerre et l'exploitation est une nécessité.

Cette action pose le besoin d'un parti ouvrier

En France, cette nécessité est renforcée par les développements des 25 dernières années : l'alternance des gouvernements successifs — gouvernements PS-PCF-Verts-MRC, gouvernements de droite ou gouvernements de cohabitation — s'est opérée dans le strict respect des directives de l'Union européenne et de ses traités successifs, en particulier depuis 1992 avec l'application du traité de Maastricht.

De sorte que, sous couvert d'alternance, les politiques de destruction et de contre-réformes ont été mises en œuvre avec continuité par tous les gouvernements de toute couleur politique, aboutissant même, au lendemain de l'élection présidentielle et des législatives de 2007, à une situation de « grande coalition » de fait, dont la politique dite d'ouverture est la première illustration

C'est la raison pour laquelle les militants ouvriers, les maires, élus, syndicalistes, démocrates, républicains réunis à la convention des 24 et 25 novembre considèrent nécessaire d'agir pour constituer un parti ouvrier dont les principes fondateurs pourraient être ainsi définis.

Reconnaissance de la lutte de classe

Nous nous prononçons pour un **parti ouvrier indépendant** fondé sur la reconnaissance que, dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique, se confrontent des intérêts contradictoires.

D'un côté, une minorité d'exploiteurs qui possèdent en propre les moyens de production et en usent pour tirer profit de l'exploitation de la force de travail des salariés.

De l'autre, l'immense majorité de la population, travailleurs des villes et des campagnes, souvent réduits au travail précaire et déréglementé, au chômage, aux revenus minimums, tous ceux qui subissent les conséquences de cette exploitation.

La reconnaissance de la lutte de classe signifie la **reconnaissance du droit pour les exploités et les opprimés de s'organiser en toute indépendance**, et, en particulier, de disposer d'organisations syndicales indépendantes de l'Etat, de l'Union européenne, du gouvernement, des patrons, et dont l'indépendance suppose aussi l'indépendance vis-à-vis des partis politiques.

Le parti ouvrier, pour sa part, tout en inscrivant dans son programme la nécessité du renforcement et de l'indépendance des organisations syndicales (conformément à la Charte d'Amiens de 1906), affirme sa propre indépendance vis-à-vis de toute organisation quelle qu'elle soit.

La reconnaissance de la lutte de classe signifie de manière immédiate que le parti ouvrier considère toute question qui lui est posée du point de vue des intérêts des exploités et des opprimés, et non d'un intérêt prétendument général.

Le but de la lutte de classe est de permettre aux plus larges masses d'en finir avec le régime d'exploitation et d'oppression, d'abolir le patronat et le salariat, d'établir une société de justice et d'égalité, fondée sur la socialisation des moyens de production, le socialisme.

Nous nous prononçons pour un parti ouvrier indépendant agissant inconditionnellement pour la démocratie et la République une, indivisible et laïque

L'indépendance de la classe ouvrière suppose la défense et le développement de toutes les formes de la démocratie politique (qui inclut l'existence des organisations de la classe ouvrière et de toutes ses conquêtes).

L'Union européenne, fondée sur le traité de Maastricht dans la continuité des traités précédents, est une machine à briser la démocratie politique et la souveraineté des peuples. Loin de favoriser une entente harmonieuse entre les peuples d'Europe, elle est un facteur de division entre les peuples, à l'intérieur même des nations, en même temps qu'elle est un facteur de destruction de toute forme de cohésion sociale et de subordination aux intérêts de l'impérialisme américain.

Le parti ouvrier se prononce **pour la sortie de l'Union européenne et de toutes ses institutions** : Parlement européen, Banque centrale européenne, etc.

Le parti ouvrier se prononce également **contre les institutions antidémocratiques de la V^e République**, fondée dès l'origine dans un esprit bonapartiste.

Le parti ouvrier combat pour **l'Assemblée constituante souveraine**, basée sur le mandat et le compte rendu du mandat au peuple. A travers une telle assemblée, les délégués du peuple souverain détermineront le contenu social et les formes politiques que doit revêtir une authentique démocratie.

En combattant pour la **sortie des institutions de l'Union européenne et l'abrogation du traité de Maastricht**, le parti ouvrier ne fait que reprendre à son compte le mandat majoritaire du peuple le 29 mai 2005 dans le vote non au référendum constitutionnel. Dans le prolongement de ce mandat, le parti ouvrier se prononce contre tout traité constitutionnel dans le cadre de l'Union européenne.

Le parti ouvrier indépendant se prononce **pour la République une, indivisible et laïque**, pour la défense de la laïcité institutionnelle opposée à toute forme de communautarisme, dans le cadre de la stricte séparation des Eglises et de l'Etat, conformément à la grande loi républicaine du 9 décembre 1905.

En matière scolaire, il agit notamment pour l'application permanente du principe du mouvement ouvrier et démocratique : « *Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée* ». Face à la tentative de mise en place des EPEP (établissements publics d'en-

seignement primaire), le parti ouvrier défend l'école publique communale, laïque et obligatoire, et se prononce pour le retour à la gratuité de l'enseignement.

Le parti ouvrier se prononce pour le droit de chacun à l'accès libre à la formation de son choix dans le cadre de diplômes nationaux.

Concernant les enfants handicapés, le parti ouvrier se prononce pour le respect de leur droit aux soins, aux mesures et aux prises en charge médico-éducatives, comme à toutes les mesures pédagogiques adaptées (classe à petits effectifs, enseignants, personnels et établissements spécialisés) dont ils ont besoin, ce qui exige l'abrogation de la loi Montchamp du 11 février 2005.

Le parti ouvrier indépendant inscrit dans son programme **la défense de la démocratie communale, celle de l'existence des 36 000 communes et celle des départements** ; départements et communes que le rapport Attali entend explicitement faire disparaître dans le cadre de l'Europe des régions. Les départements et les communes constituent le maillage républicain, produit de la Révolution de 1789 contre la monarchie, que l'Union européenne et sa politique de régionalisation voudraient définitivement étouffer dans le cadre de l'intercommunalité forcée et de l'éclatement des nations.

L'indépendance financière étant l'une des conditions essentielles de l'indépendance politique, le nouveau parti devra refuser tout subside de l'Etat, des ONG, de l'Union européenne, et ne compter que sur les cotisations de ses membres et sur le soutien financier collectif auprès des travailleurs.

Nous nous prononçons pour un parti ouvrier internationaliste qui agit pour la rupture avec l'Union européenne

A l'Union européenne fondée sur des traités qu'on veut imposer aux nations et aux peuples contre leur volonté, **nous opposons l'union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe.**

Libres, c'est-à-dire débarrassés des institutions réactionnaires et anti-démocratiques de l'Union européenne, ce qui est la condition pour l'établissement de relations sur un pied d'égalité entre toutes les nations et les peuples du Vieux Continent.

Union des peuples d'Europe pour la construction d'un avenir de paix, de travail, fondé sur la défense de tous les acquis sociaux arrachés par la classe ouvrière de nos pays.

Le parti ouvrier inscrit cette perspective dans l'action résolue pour permettre une entente internationale, durable et permanente, entre l'ensemble des travailleurs et des peuples victimes de l'oppression et de l'exploitation.

Considérant que la formule de Jaurès : « *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* » est plus que jamais d'actualité et que la guerre n'est que la continuité de la politique d'exploitation sous une autre forme, nous nous prononçons inconditionnellement

pour la paix et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans cet esprit, il sera discuté au congrès constitutif des rapports à établir avec l'Entente internationale des travailleurs.

Nous nous prononçons pour un parti ouvrier de défense et de reconquête qui agit pour l'unité de la classe ouvrière

Rien, hormis la recherche avide du profit par les grands groupes, les multinationales et les spéculateurs sous domination de l'administration américaine, rien ne peut justifier que tout ce qui a été arraché par la lutte de classe dans les décennies passées soit aujourd'hui remis en cause.

Voilà pourquoi le parti ouvrier se prononce **pour la renationalisation de tous les secteurs clés industriels et bancaires** privatisés dans les vingt-cinq dernières années.

Voilà pourquoi le parti ouvrier se prononce **pour le retour au monopole de service public** d'EDF-GDF, de la SNCF, de La Poste, de France-Télécom.

Le parti ouvrier indépendant défend **le droit de la jeunesse (scolarisée, étudiante, en formation, salariée ou privée d'emploi) à la qualification, aux diplômes nationaux** reconnus dans les conventions collectives et les statuts et rejette donc le processus de Bologne (1999), ce qui signifie le combat pour l'abrogation du LMD et de la LRU.

Le parti ouvrier indépendant refuse que la jeunesse soit condamnée au chômage et à la précarité. Il refuse tout contrat de type CNE/CPE et défend le CDI et le Code du travail.

Le parti ouvrier indépendant combat le travail gratuit de la jeunesse, encouragé par la directive européenne 94/33/CE autorisant le travail à partir de 14 ans dont les premières applications furent les « stages Jospin ». Il se bat également contre l'obligation des stages en entreprise pour les collégiens, lycéens et étudiants.

Le parti ouvrier indépendant défend le droit de la jeunesse à un avenir, contre l'exploitation, la guerre, la drogue, la déchéance et le désespoir. Il agit pour l'accès légitime de la jeunesse à un logement décent et abordable, à la culture, au savoir, aux loisirs, bref, à tous les moyens de son épanouissement, unie avec les travailleurs dans leur lutte pour leur émancipation.

Le parti ouvrier se prononce **pour l'égalité des droits entre travailleurs immigrés et travailleurs français** : ils font partie de la même classe ouvrière. Il se prononce **pour l'abrogation de toutes les législations remettant en cause l'égalité des droits des travailleurs français et immigrés**, en particulier la loi Joxe de 1989, la loi Pasqua de 1993, la loi Chevènement de 1998, les lois Sarkozy de 2003 et du 24 juillet 2006, la loi Sarkozy-Fillon de 2007.

Un peuple qui a faim n'est pas un peuple libre. Un pays qui ne nourrit pas son peuple est un pays qui meurt. La pénurie alimentaire favorisant la spéculation : tel est le but poursuivi par l'Union européenne et l'OMC. Nous estimons que la politique de

L'Union européenne qui contraint à l'arrachage des vignes, aux quotas, à la mise en jachère, etc. est une politique qui est contraire aux besoins du peuple. Il faut mettre un terme à cette politique, à la PAC, par la rupture avec l'Union européenne.

Le parti ouvrier se prononce pour le retour à la Sécurité sociale de 1945

Edifiée en 1945 pour « garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou supprimer leur capacité de gain » (article 1^{er} de l'ordonnance du 4 octobre 1945), la Sécurité Sociale a été organisée pour « permettre de regrouper dans chaque circonscription territoriale (correspondant environ à 50 000 assurés) l'ensemble des services appliquant la législation des assurances sociales et des accidents du travail » (deuxième paragraphe de l'arrêté du 5 juillet 1945).

L'unicité de la Sécurité Sociale, qui relie, par la solidarité ouvrière, les malades aux bien-portants, les inactifs aux actifs, les familles aux travailleurs sans enfants, a été garantie par un financement unique. Ce financement par les cotisations provenant des salaires (ordonnance du 4 octobre 1945) veut que ce soit leur bien que les malades, les retraités, les familles reçoivent sous forme de prestations, un bien dont ni le patronat ni le gouvernement n'ont le droit de disposer.

Le parti ouvrier se prononce également pour le retour aux 37,5 annuités pour tous les régimes de retraite, publics comme privés, ce qui implique l'abrogation immédiate du décret Balladur de 1993 et de la loi Fillon de 2003.

Inscrivant ces revendications de défense et de reconquête dans son programme, le parti ouvrier estime de sa responsabilité, tout en respectant les prérogatives des organisations syndicales, de **favoriser en toutes circonstances une politique visant à l'unité, l'unité des travailleurs, des organisations, pour la satisfaction de ces revendications vitales de défense et de reconquête.**

Aussi bien unité sur le plan de la lutte de classe directe que sur le plan de son action politique. Mais en comprenant que l'unité est inséparable de l'indépendance : il n'y a pas d'unité possible dans le cadre du carcan imposé de l'Union européenne et du traité de Maastricht, il n'y a pas d'unité possible dans le cadre de l'intégration à la politique du gouvernement.

Nous nous prononçons pour un parti ouvrier fédératif

L'histoire du mouvement ouvrier est une histoire mouvementée durant les deux siècles écoulés. Ont surgi de cette histoire des courants, des sensibilités qui ont tous leurs particularités.

Le parti ouvrier indépendant est ouvert à tous les courants politiques authentiques du mouvement ouvrier, dans la diversité de leurs références, dès lors que les principes d'indépendance de classe qui le fondent sont partagés par tous.

La qualité même de ceux qui ont pris l'initiative du comité provisoire pour un parti ouvrier et de la convention, militants syndicalistes, élus de toutes tendances, militants venus de tous les courants politiques historiques du mouvement ouvrier : socialistes, communistes, anarcho-syndicalistes, trotskystes... ou militants venus du Parti socialiste, du Parti communiste, du Parti des travailleurs ou d'autres organisations se réclamant du mouvement ouvrier, ainsi que de nombreux maires et élus attachés à la défense de la République une, indivisible et laïque et de la démocratie, cette convergence dans la préparation de la convention est une image du parti que nous voulons construire.

Il en découle que **les principes d'organisation d'un tel parti doivent être respectueux du fédéralisme**, de la place reconnue à chacune de ses composantes, dans le cadre du manifeste du parti ouvrier indépendant (y compris la place reconnue aux courants librement organisés dans le respect des instances et du fonctionnement du parti ouvrier indépendant.)

Je souhaite prendre ma carte de membre fondateur du parti ouvrier indépendant

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Commune de :

Téléphone : E-Mail :

Bulletin à retourner au Comité permanent pour un parti ouvrier : dans l'attente d'une boîte postale, écrire à :

• Daniel Gluckstein, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. • Gérard Schivardi, 9, route de Pouzols, 11120 Mailhac.

• E-mail : copo2007@wanadoo.fr — Site internet : www.conventionouvriereetsocialiste.com

Je souhaite soutenir financièrement la fondation du parti ouvrier indépendant

Je verse : EUROS (chèque à l'ordre de Micheline Guillemette).